

CONSEIL DE VILLE
mardi 6 décembre 2016

Introduction par Raoul Urru

M. Raoul Urru, adjoint à la vie associative et à la citoyenneté, présente Catherine Fonte qui anime la soirée avec lui.

Partie I – Budget participatif – présentation des projets et rappel de la procédure de vote

Suite à la présentation des projets au Conseil de ville du 4 octobre, la phase de co-instruction avec les porteurs de projets et les services de la Ville a eu lieu du 12 octobre au 25 novembre. Les projets retenus seront soumis au vote des habitants qui aura lieu du 7 au 20 décembre. Tous les Eybinois à partir de 14 ans, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, pourront aller voter à la mairie, à la Maison des habitants de l'Iliade et des Coulmes, à l'Odyssée et au Point Information Jeunesse.

R. Urru précise que les élus ont fait le choix de ne pas déterminer une enveloppe financière pour ce budget participatif. En effet, les projets qui auront été choisis par les habitants rentreront dans les lignes budgétaires des services concernés. Cela permet d'intégrer ces différents projets à la démarche globale de la Ville.

Initialement sept projets avait été déposés. Quatre ne seront pas présentés au vote des habitants pour diverses raisons :

- le projet «Aménagement du stade Bel Air» : les porteurs étaient absents au Conseil de ville du mois d'octobre
- le projet «Jardin place René Char» : le budget est inférieur à 500€ donc il rentre dans le cadre du Conseil de ville
- le projet «Vide-grenier à domicile» : retiré par les porteurs du projet
- le projet «Création d'un espace de récupération/vente» : fusion avec le projet «Atelier du faire ensemble».

Trois projets sont présentés par les porteurs :

P. Perroux pour le projet «**Course d'orientation patrimoniale**» : il est accompagné par quatre habitants du quartier Sud-Est (S. Routin, J. Bugli, F. Boudier et J. Bassani) pour l'organisation cette course avec une dimension intergénérationnelle et patrimoniale. Cette course est prévue le 1^{er} juillet 2017, en après-midi, avec trois itinéraires différents. Elle devrait durer entre 1h30 et 2h et aura lieu sur un parcours facile à sécuriser (pas de traversée de route) autour du château. Chaque équipe recevra une carte qu'il faudra valider aux neuf bornes-relais. Les questions porteront principalement sur le patrimoine. Les inscriptions se feront sur place. A l'issue de la course, un goûter festif sera offert suivi de la remise de prix (médaille, livret sur le patrimoine...). L'information sur cette course sera relayée sur le journal et le site de la Ville, sur les réseaux sociaux...

P. Pellegrini pour le projet «**Atelier du faire ensemble et de création éco-récupération**» : il est accompagné de B. Raffard, C. Gervasoni et de H. Cipra. Depuis quelques mois, ont lieu des rencontres au café du Faire ensemble le mercredi matin à la Maison des associations. Lors de ces réunions, les porteurs des deux projets ont décidé de se réunir pour ne faire qu'un seul et même projet. Parallèlement, ils réfléchissent sur la création d'une structure permettant de porter ces deux projets.

B. Raffard, à l'origine de l'Atelier du faire, travaille sur la récupération de palettes pour construire du mobilier. Dernièrement, il a réalisé, avec l'aide d'habitants, deux chalets pour le marché de Noël.

P. Pellegrini, C. Gervasoni et H. Cipra ont eu l'idée d'avoir un espace de récupération d'objets trouvés auprès d'entreprises, d'artisans ou d'habitants et de les reconditionner pour les mettre en vente ou pour s'en servir pour divers animations de création.

La dernière création est un mandala réalisé par H. Cipra et B. Raffard avec les enfants du périscolaire dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale. Ce mandala est exposé actuellement à l'Odyssée et ensuite à la mairie. Autre réalisation, les décorations de la fontaine de la place de Verdun.

Les deux projets étant proches, les porteurs ont donc décidé de se réunir pour ne présenter qu'un seul projet dans le cadre du budget participatif.

I. Mantoz pour le projet «**fleurissement autour du rucher familial des Arcelles**» : le projet est porté par les adhérents de l'association l'Abeille eybinoise qui regroupe une quarantaine d'adhérents sur deux ruchers, un sur l'Espace nature et l'autre sur le terrain près du réservoir d'eau. Des activités sont proposées aux écoles avec souvent un déplacement au rucher des Arcelles qui n'est pas très accueillant. D'où l'idée de proposer, dans le cadre du budget participatif, un aménagement de ce terrain avec un espace fleurissement et un espace avec des tables et des chaises qui pourraient être construites avec l'Atelier du faire ensemble. Le décaissement du terrain sera fait par le service Espaces Verts de la Ville et le fleurissement par les membres du rucher.

Les questions de responsabilité et d'assurance pour les collectifs étant problématiques, R.Urru explique qu'un travail est en cours avec le service citoyenneté sur ce sujet. Les élus envisagent que la Maison des habitants porte les initiatives citoyennes et encadre les projets. Se pose également la question de la propriété du matériel acheté par les collectifs.

Partie II – Point sur les collectifs / concertations élus-habitants

Point sur les collectifs

RAS

Concertations élus-habitants

- **Antennes relais**

P. Bejjaji revient sur la réunion du 16 novembre organisée à l'initiative du collectif et qui a réunit tous les riverains concernés par le projet d'installation d'une antenne relais près du réservoir d'eau. Cette réunion a permis d'aborder également la question de l'installation des antennes relais sur l'ensemble de la ville.

Le terrain autour du réservoir appartenant à la ville, les élus ont informé Orange qu'ils refusaient cette installation car ce projet ne rencontre pas l'adhésion des riverains.

Mais il faut savoir que rien n'empêchera l'opérateur téléphonique d'installer ses antennes relais sur des terrains privés. En effet, les opérateurs ont une mission confiée par l'État pour déployer la 4G et les villes ne peuvent pas s'opposer à ces installations.

Les élus proposent de travailler avec les habitants et les opérateurs sur une charte des bonnes pratiques, notamment sur les emplacements des antennes relais afin qu'elles soient les plus éloignées possible des habitations.

Partie III - Appel à projets, nouvelles idées ou nouveaux collectifs d'habitants

● Projet autopartage

Une habitante, P. Jeandey, vient partager son envie de voir l'installation d'une station d'autopartage à Eybens. Le but de ce service est de réduire le nombre de véhicules. On peut utiliser un véhicule sans en être propriétaire. Il existe deux sociétés qui proposent ce service : Cité Lib et Koulicar.

Cité lib est présente depuis 10 ans sur Grenoble et son agglomération. Les stations les plus proches se trouvent sur Echirolles. Il faut s'abonner à ce service pour utiliser un véhicule proposé par Cité Lib. Pour ouvrir une station, il faut qu'au moins 20 Eybinois en fassent la demande sur le site de Cité Lib.

L'autre solution est Koulicar qui fonctionne avec des véhicules de particuliers. La personne met à disposition son véhicule sur une place de parking public.

P. Jeandey propose que les personnes qui sont intéressées par Cité Lib, la contacte pour réunir suffisamment de gens pour ouvrir une station sur Eybens. Elle invite tout le monde à aller sur le site de la société pour en savoir plus.

Un article sur ce service sera publié dans le prochain Journal d'Eybens où sera indiquée l'adresse mail de P. Jeandey.

H. Reverdy explique qu'il existe aussi une autre solution qui permet de mettre à disposition son véhicule à une société qui prend en charge l'assurance et l'entretien. Dans ce cas, la voiture appartient à la société mais le particulier peut l'utiliser un certain nombre de jours par an.

● Collectif jardin René Char

C'est une demande qui avait été initialement proposée dans le cadre du budget participatif. Après analyse, ce projet est redirigé sur le dispositif Jardignons Eybens avec une validation au Conseil de ville pour des achats d'un montant d'environ 200€.

J. Penin présente l'objectif de ce collectif qui est de créer du lien social autour du jardinage, en lien avec les enfants du périscolaire, l'épicerie Pain d'épices et l'OME.

L'idée serait de se rapprocher de l'équipe d'animateurs du périscolaire, pour que les enfants puissent participer à l'aventure du jardinage. Ils seraient ensuite de bons ambassadeurs auprès de leurs familles, hors temps scolaire, pour présenter les fruits de leur travail.

La plate-bande qui borde la rampe d'accès à l'école pourrait être investie de plantes aromatiques, ou de framboisiers qui régaleront les petits écoliers à la rentrée des classes.

Compte tenu de la proximité des jardins familiaux de l'OME, les apprentis jardiniers pourront profiter de l'expérience des jardiniers confirmés, et, le cas échéant, de plants surnuméraires produits dans leur serre.

Plusieurs achats sont prévus : tuyau d'arrosage de 25 mètres, pistolet-arrosoir multifonctions, arrosoir de 12 litres, serfouette, fournitures framboisiers, plants, panneau d'information.

● Collectif mixte Espace nature

H. Reverdy annonce la création de ce collectif suite à la tenue d'un atelier citoyens sur la biodiversité le 30 novembre qui a réuni une trentaine d'habitants. L'objectif de cet atelier était de fédérer toutes les initiatives sur la biodiversité qui existent sur la commune : Jardignons Eybens, jardins familiaux, le collectif zone verte des Ruires, les jardins dans les écoles, le compost, les Incroyables comestibles... Cet atelier avait aussi pour but de réfléchir avec les habitants sur le devenir de l'Espace nature. Plusieurs idées ont été proposées, telle que la création d'une mare, d'un poulailler et d'un jardin en permaculture...

Le travail continuera lors d'autres réunions avec l'accompagnement d'un formateur de Terre vivante, P. Aspe.

Le samedi 4 février de 13h à 17h, sera organisée une visite-formation de l'Espace nature avec un point sur la taille et l'entretien des arbres et arbustes fruitiers et un point sur la plantation et gestion des haies. Ensuite

petit changement par rapport à ce qui a été dit en conseil de ville il est prévu le samedi 13 mai une foire aux plants organisée par l'OME, suivi fin mai par le lancement de la Maison des habitants Iliade et de l'environnement avec la projection du film «Demain» (date à confirmer).

Tout les Eybinois sont invités à participer à la réflexion sur le devenir de l'Espace nature.

Partie IV – informations de la Ville

Les différents projets urbains sont présentés par P. Bejjaji :

Projet terrain Anciand (derrière la boulangerie de la place de Verdun) : terrain acheté par la SDH qui prévoit une vingtaine de logements dont des logements sociaux. L'accès ne se fera pas par la rue des Arraults. Début des travaux en juin 2017.

Projet Noé : terrain à coté de l'entreprise Lafleur et de l'Espace nature. Pluralis doit construire une quarantaine de logements. Le projet a été présenté aux habitants la semaine dernière. Les travaux devraient démarrer en juin 2017.

Projet sur le terrain de l'entreprise Fileppi : les travaux avancent, la dépollution vient de se terminer. Le projet devrait être présenté aux habitants prochainement. Cela représente environ 68 logements. Il y aura des logements en accession et en accession sociale, ce qui est une première à Eybens. Grenoble Habitat travaille actuellement sur la réhabilitation des logements existants . Ce bailleur a également acheté l'immeuble du 2 rue Farçat et l'immeuble du restaurant la Douc'heure pour faire de la réhabilitation. La Ville et Grenoble Habitat vont essayer d'acheter aux enchères le bâtiment Eybens verdure le 10 janvier prochain dans le but d'y accueillir des services publics.

Projet du Val : à priori, le premier projet qui était de démolir l'école maternelle pour la reconstruire va être abandonné pour des raisons financières. En début d'année, un nouveau projet de rénovation/extension sera présenté aux habitants.

Projet face à la gendarmerie (terrain Javaux) : une concertation avec les habitants a lieu pendant l'été et, depuis, une discussion est en cours avec le promoteur. Le projet prévoit des logements et des commerces. Dans le même secteur, rue Charles Piot, une étude est cours pour créer des places de parking avec des stationnement minute ce qui permettrait à des commerces de s'installer au rez-de- chaussée de l'immeuble.

Projet Bel Air : le travail avec le collectif et le propriétaire du terrain est toujours en cours. La problématique est d'éloigner un maximum les constructions des champs magnétiques pour ne pas dépasser un seuil de précaution (bien inférieur au seuil légal). Les mesures de ce seuil ne sont pas évidentes ce qui explique le retard pris sur la réalisation de ce projet.

La Ville a fait une offre à la société RTE, propriétaire d'un terrain à proximité, pour acheter une bande de 6 mètres pour réaliser une voirie afin de créer une sortie sur l'avenue de Poisat. La Ville est en attente d'une réponse.

Réunion publique : JL. Rochas informe sur l'organisation d'une réunion publique à la Maison des habitants les Coulmes, le mercredi 14 décembre à 20h, au cours de laquelle seront abordés les questions de tranquillité publique et de sécurité. Le Maire, les élus, les techniciens et les partenaires concernés seront présents pour échanger avec les habitants.

R. Urru annonce qu'il a été décidé de délocaliser le Conseil de ville en 2017. Plusieurs réunions auront lieu dans les équipements aux dates suivantes :

- mardi 7 février à la **Maison des habitants Coulmes**
- jeudi 6 avril à la mairie

- mardi 30 mai **sous la halle en bois**
- mercredi 27 septembre à la mairie
- mardi 5 décembre à la **Maison des habitants Iliade**

Partie V – Questions libres

Un habitant s'étonne du retard du chantier de Pluralis à l'angle de la rue, en face de l'Odyssee. Le problème est que ces travaux empiètent sur le trottoir. Il est demandé à la Ville s'il est possible de faire accélérer ce chantier.

P. Bejjaji explique que ce retard est dû à l'absence d'un menuisier qui a déposé le bilan. La Ville a alerté Pluralis et la Métro concernant le problème des trottoirs. En attendant la fin des travaux, les élus ont décidé de faire intervenir les services techniques de la Ville afin de dégager les trottoirs pour plus de sécurité.

Le collectif avenue de la République voudrait savoir si le budget, alloué cette année pour un plateau traversant qui n'a pas été installé, sera toujours disponible en 2017.

H. Reverdy explique que ces travaux dépendent de la Métro qui affecte un budget global à la Ville pour une année. Ensuite, c'est la Ville et la Métro qui décident des priorités pour les travaux à effectuer. Concernant la demande du collectif de voir installer un plateau traversant, la Ville est toujours en attente des résultats des études techniques et de faisabilité menées par la Métro.

Un habitant signale plusieurs points à traiter par les services de la Ville : enlever un panneau qui se trouve à côté du magasin de Lidl ; verbaliser ce magasin qui laisse les poubelles sur le trottoir ; nettoyer les abords de l'accès au camp des gens du voyage ; demander à HP de couper l'herbes autour de leur site et de traiter le problème des chenilles processionnaires ; alimenter les distributeurs de sacs à déjections canines. Une habitante signale également que des ronces qui envahissent les trottoirs rue Mermoz, sur le terrain de HP.

H. Reverdy explique qu'en ce qui concerne la propreté autour du camp des gens du voyage ce point sera traité par les services et par la Métro. Il précise que le problème des chenilles processionnaires sur le domaine privé doit être traité par les particuliers ou les entreprises. La Ville a adressé des courriers aux personnes concernés et les élus réfléchissent sur un arrêté pour obliger les habitants et les entreprises à traiter les nids de chenilles processionnaires.

Concernant HP, H. Reverdy a prévu de rencontrer pour la deuxième fois un responsable courant janvier. Enfin, il est précisé que la police municipale a pour consigne de verbaliser les propriétaires de chien lorsqu'ils ne ramassent pas les déjections.

Question sur projet d'aménagement de l'avenue d'Echirolles

Initialement ce projet concernait toute l'avenue mais, comme l'explique H. Reverdy, il ne sera pas possible de tout faire en 2017. Une discussion est en cours avec la Métro pour commencer au moins par une première partie.

Un habitant voudrait partager son sentiment de déception quant à la façon dont les jeunes porteurs du projet du stade Bel Air ont été traités par les riverains. En effet, il pense que ces jeunes ont été découragés par les réactions très négatives des habitants et que cela les a conduits à ne pas présenter leur projet. Il trouve dommage de freiner l'initiative de jeunes qui voulaient participer à la vie de la cité.

P. Bejjaji précise qu'une réflexion est menée actuellement sur un projet global dans le secteur Bel Air avec un espace public et que ces jeunes pourraient participer à cette réflexion.

**PROCHAIN CONSEIL DE VILLE
mardi 7 février 2017 à 18h30**

à la Maison des habitants des Coulmes